

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020



BILAN ACTIF (en milliers de dirhams)		
ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Actif Non Courant	1 558 127	1 540 710
Ecart d'Acquisition	6 802	8 502
Immobilisations en non valeur	-	-
Immobilisations Incorporelles	14 495	13 877
Immobilisations Corporelles	1 523 438	1 498 223
Immobilisations Financières	13 416	20 069
Titres mis en équivalence	-	-
Impôts Différés Actif	-23	38
Actif Courant	1 031 399	1 115 060
Stocks et Encours	302 070	332 554
Clients et Comptes Rattachés	267 680	400 888
Autres Créances et Comptes de Régularisation	135 397	135 655
Valeurs Mobilières de Placement	30 057	58
Disponibilités	296 195	245 905
TOTAL DE L'ACTIF	2 589 526	2 655 770

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)		
(en milliers de dirhams)	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 533 889	1 722 291
Chiffre d'affaires	1 448 479	1 710 080
Autres produits d'exploitation	85 410	12 211
CHARGES D'EXPLOITATION	1 482 678	1 643 782
Achats consommés	486 391	645 889
Charges externes	448 126	441 071
Impôts et taxes	138 511	150 581
Charges de personnel	213 087	225 896
Autres charges d'exploitation	2 673	1 632
Dotations d'exploitation	193 889	178 714
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	51 211	78 509
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-45 815	-48 757
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGRES	5 396	29 751
CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	-31 607	4 251
Impôts sur les résultats	10 525	14 542
Impôts sur les résultats différés	61	-2 214
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGRES	-36 797	21 674
Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence	-287	-5 578
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1 700	1 700
Reprises sur écarts d'acquisition négatif	-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	-38 784	14 395
INTERETS MINORITAIRES	2 721	2 290
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	-41 505	12 105
Résultat par action en DH	-20,96	6,11

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX							
(en milliers de dirhams)	CAPITAL	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé PG	Intérêts minoritaires	Ecart de conversion	Total CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres consolidés au 31/12/2018	198 000	166 980	239 809	15 758	10 213	-56	630 705
Affectation du résultat 2018	-	-	15 758	-15 758	-	-	-
Distribution par la société consolidante	-	-	-	-	-	-	-
Distributions versées aux minoritaires	-	-	-	-	-1 165	-	-1 165
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Résultat consolidé 2019	-	-	-	12 105	2 290	-	14 395
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-205	-	-180	12	-373
Différence d'ouverture	-	-	46	-	-	-	46
Capitaux propres consolidés au 31/12/2019	198 000	166 980	255 409	12 105	11 158	-44	643 608
Capitaux propres consolidés au 31/12/2019	198 000	166 980	255 409	12 105	11 158	-44	643 608
Affectation du résultat 2019	-	-	12 105	-12 105	-	-	-
Distribution par la société consolidante	-	-	-	-	-	-	-
Distributions versées aux minoritaires	-	-	-	-	-1 007	-	-1 007
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Résultat consolidé 2020	-	-	-	-41 505	2 721	-	-38 784
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	92	92
Différence d'ouverture	-	-	52	-	-	-	52
Capitaux propres consolidés au 31/12/2020	198 000	166 980	267 566	-41 505	12 873	48	603 961

BILAN PASSIF (en milliers de dirhams)		
PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres Part du Groupe	591 089	632 450
Capital	198 000	198 000
Prime d'émission	166 980	166 980
Réserves	267 566	255 409
Résultat net de l'exercice	-41 505	12 105
Ecart de conversion	48	-44
Intérêts Minoritaires	12 873	11 158
Capitaux Propres assimilés		
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Passif Non Courant	922 037	1 061 362
Emprunts et Dettes Financières	865 039	1 004 674
Impôts Différés Passif	45 904	45 988
Provisions durables pour risques et charges	11 094	10 700
Passif Courant	1 063 527	950 799
Fournisseurs et Comptes Rattachés	169 467	193 058
Autres Dettes et Comptes de Régularisation	215 583	229 569
Autres provisions pour risques et charges	699	415
Ecart de conversion Passif	-12	-
Trésorerie PASSIF	677 792	527 756
TOTAL DU PASSIF	2 589 525	2 655 770

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		
(en milliers de dirhams)	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés consolidées	-38 784	14 395
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	-	-
- Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	185 275	176 189
- Variation des impôts différés	-19	-2 214
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-2 320	-542
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	287	5 578
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	144 438	193 406
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	96 643	-136 677
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	241 082	56 729
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-	-
Acquisition d'immobilisations	-204 687	-205 042
Cession d'immobilisations	4 304	542
Incidence des variations de périmètre	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-200 383	-204 499
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-	-
Dividendes versés aux actionnaires	-1 007	-1 165
Emission de prêts nets des remboursements	-	3 135
Subvention d'investissement	-	-
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Emissions d'emprunts nets des remboursements	-139 636	111 560
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-140 642	113 530
Incidence des variations des monnaies étrangères	198	-293
Variation de trésorerie nette	-99 746	-34 534
Trésorerie nette d'ouverture	-281 851	-247 317
Trésorerie nette de clôture	-381 597	-281 851

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020



NOTE 1 : DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A. (LEMO), société anonyme au capital social de 198.000.000 de Dirhams, a été créée le 7 mars 1934 sous la dénomination « Compagnie Fermière des Eaux Minérales d'Oulmès-Etat » et dont le siège social est établi dans la zone industrielle de BOUSKOURA à Casablanca. Les Eaux Minérales d'Oulmès fait partie du groupe HOLMARCOM.

Les domaines d'activité des Eaux minérales d'Oulmès couvrent le captage, la production, la mise en bouteille et la commercialisation d'eaux minérales naturelles plates (Sidi Ali et Ain Atlas) et gazeuses (Oulmès), la fabrication de préformes, ainsi que la mise en bouteille et la commercialisation d'eau de table (Bahia).

LEMO est présent également à l'international via sa filiale ETE opérant au Bénin.

NOTE 2 : RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

A-PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'Annexe III.2.A. de la circulaire de l'AMMC qui fixe le contenu de l'information proforma et l'Annexe III.2.I. portant sur les États de synthèse semestriels.

B-MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent du type de contrôle liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

• Intégration globale (IG) :

Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires).

• Intégration proportionnelle (IP) :

Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.

• Mise en équivalence (MEE) :

Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

C-PÉRIMÈTRE ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Les Eaux Minérales d'Oulmès et ses filiales :

Entité	Activité	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Eau Technologie Environnement « ETE »	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	Intégration globale	55%	55%
OULMES DRINK DEVELOPMENT « ODD »	Extraire, fabriquer, importer, exporter, embouteiller, promouvoir et distribuer tout type de boissons	Intégration globale	100%	100%
ORANGINA MAROC	Promotion et distribution de tout type de boissons appartenant au groupe Suntory Food & Beverages	Mise en équivalence	34%	34%

ETE

Eau Technologie Environnement, société de droit béninois, détenue par Les Eaux Minérales d'Oulmès dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement en Afrique et plus particulièrement l'Afrique Sub-saharienne. Les comptes sociaux de la société ETE ont fait l'objet d'un audit d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2017, 2018, 2019 et 2020 ayant servi de base aux travaux de consolidation.

ODD

Oulmes Drinks Development, société créée au mois d'avril 2016 et détenue à 100% par les Eaux Minérales d'Oulmès, avec un capital de 30 MMAD. La société a pour activité la fabrication et la distribution de tout type de boissons. Elle devrait constituer le fournisseur exclusif d'Orangina Maroc.

OM

Orangina Maroc, détenue par les Eaux Minérales d'Oulmès à hauteur de 34% depuis avril 2016. Elle a essentiellement pour objet le commerce, la promotion et la distribution de tout type de boissons appartenant au groupe Suntory Food and Beverages.

D-CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Ainsi, les comptes des filiales installées à l'étranger ont été convertis en MAD la monnaie de présentation.

E- DATE DE CLÔTURE DES EXERCICES

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 décembre de chaque année.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2020.

F-COMPTES ET OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values...).

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

G-RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

• Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non-valeurs, constituées des frais préliminaires et des charges à répartir, sont annulées en consolidation, ces immobilisations constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées, au même titre leurs amortissements sont annulés.

• Ecart de conversion

Les gains de change latents, comptabilisés en écarts de conversion passif dans le bilan devraient être enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Aussi, les écarts de conversion actifs ont été annulés en contrepartie de la provision pour risques et charges correspondante.

• Immobilisations acquises par crédit-bail

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de crédit-bail devraient être comptabilisés au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant, au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

• Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition. Cependant, lorsque ces écarts sont négatifs, ces derniers sont inscrits en provision pour risques et charges et repris sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les mêmes hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

Les comptes consolidés du groupe comprennent un écart d'acquisition suite à l'entrée en périmètre de la filiale ETE, amorti sur une durée de 10 ans.

• Impôts différés

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements d'homogénéisation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

• Homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles :

Le retraitement d'homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles consiste à harmoniser la durée d'amortissement de ces dites immobilisations en fixant une durée économique au lieu d'une durée admise fiscalement.

H- RÈGLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels individuels et édictées par le Code Général de la Normalisation Comptable (C.G.N.C.).

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Elles sont constituées essentiellement des brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation. La durée d'amortissement de ces immobilisations s'étale sur 5 ans.

• Immobilisations corporelles

À leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise pour elle-même, à leur coût de production. Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien dans la limite des taux indiqués par l'administration fiscale et admis par l'usage de la profession.

• Stock

Les stocks des matières premières sont évalués au coût d'achat et suivant la méthode du coût moyen pondéré.



LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS

Société anonyme au capital de 198.000.000,00 de dirhams
Siège social : Zone Industrielle de Bouskoura - 20180 - Casablanca
R. C. Casa. 2 215 - I.F. 02 220 308 – I.C.E. 000081601000031

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020



RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc



37, Bd. Abdelatif Ben Kadour
20 050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
Les Eaux Minérales d'Oulmes
Quartier Industriel de Bouskoura
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMES et de ses filiales (Groupe LES EAUX MINÉRALES D'OULMES), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 603.962 compte tenu d'une perte consolidée de KMAD 38.784. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMES S.A., en date du 11 mars 2021, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

1. Provision pour dépréciation des créances clients

Risque identifié	Notre réponse
Au 31 décembre 2020, la valeur des créances clients nettes de provisions s'élève à 267,7 millions de dirhams. La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client. Compte tenu du caractère significatif du poste au regard du bilan de la société, du jugement nécessaire à l'estimation des créances à déprécier, et de la conjonction de crise actuelle, nous avons considéré que ce sujet constitue un point clé de l'audit.	Nos travaux ont notamment consisté à : - Prendre connaissance des procédures d'identification des créances clients à déprécier et de détermination du montant des dépréciations à constater ; - Tester le fonctionnement des contrôles dans le cadre des procédures mises en œuvre pour déterminer le niveau des dépréciations des créances clients ; - Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour évaluer les dépréciations à constater ; - Examiner la correcte évaluation des dépréciations à constater selon la méthode de provisionnement du Groupe.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 2 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 22 54 40 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKHOMAR
Associé

ERNST & YOUNG
ERNST & YOUNG
SARL
37, Bd. Abdelatif Ben Kadour
- Casablanca
Tél : (212) 522 95 00 - Fax : (212) 522 39 02 26
Hicham DIOURI
Associé



LES EAUX MINÉRALES D'OULMES
Société anonyme au capital de 198.000.000,00 de dirhams
Siège social : Zone Industrielle de Bouskoura - 20180 - Casablanca
R. C. Casa. 2 215 - I.F. 02 220 308 - I.C.E. 000081601000031

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020



BILAN ACTIF

(Montants en dhs)		31-Déc-20			31-Déc-19
		Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations en non valeur (A)	101 260 513	72 840 298	28 420 215	26 824 982
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir	101 260 513	72 840 298	28 420 215	26 824 982
	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles (B)	30 327 305	15 893 468	14 433 837	13 839 344
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	30 327 305	15 893 468	14 433 837	13 839 344
	Fonds commercial				
	Immobilisations corporelles (C)	2 991 968 359	1 761 167 701	1 230 800 658	1 205 526 834
	Terrains	48 325 324		48 325 324	48 325 324
ACTIF CIRCULANT	Constructions	575 512 299	244 012 119	331 500 180	253 650 738
	Installations techniques, matériel et outillage	2 161 813 381	1 458 445 773	703 367 607	757 545 932
	Matériel de transport	11 965 130	9 931 944	2 033 186	1 974 138
	Mobilier de bureau, aménagements divers	69 565 498	48 777 865	20 787 633	19 777 900
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	124 786 727		124 786 727	124 252 801
	Immobilisations financières (D)	121 446 715	13 779 800	107 666 915	71 404 297
	Prêts immobilisés	49 224 383		49 224 383	
	Autres créances financières	3 361 428		3 361 428	10 023 192
	Titres de participation	68 860 904	13 779 800	55 081 104	61 381 104
TRESORERIE	Ecart de conversion - Actif (E)				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentation des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 245 002 893	1 863 681 267	1 381 321 626	1 317 595 457
	Stocks (F)	291 844 098	3 390 779	288 453 319	319 171 914
	Marchandises	4 744 257		4 744 257	14 840 532
	Matières et fournitures consommables	268 805 250	3 390 779	265 414 471	286 967 471
	Produits en cours				
	Produits intermédiaires et résiduels				
	Produits finis	18 294 591		18 294 591	17 363 910
TRESORERIE	Créances de l'actif circulant (G)	466 931 026	71 397 723	395 533 302	532 025 795
	Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	25 912 987		25 912 987	29 499 209
	Clients et comptes rattachés	322 587 115	61 908 429	260 678 685	404 330 511
	Personnel	3 418 314		3 418 314	4 458 541
	État	55 841 655		55 841 655	58 098 778
	Compte d'associés	13 413 890		13 413 890	6 691 831
	Autres débiteurs	40 264 991	9 489 294	30 775 698	25 167 674
	Comptes de régularisation actif	5 492 074		5 492 074	3 779 251
	Titres et valeurs de placement (H)	30 057 257		30 057 257	58 000
	Ecart de conversion-Actif (I)	271 009		271 009	543 151
TRESORERIE	TOTAL II (F+G+H+I)	789 103 389	74 788 502	714 314 887	851 798 860
	Chèques et valeurs à encaisser	37 236 908		37 236 908	20 728 699
	Banques, T G et C C P	252 111 008		252 111 008	216 378 489
	Caisse, Régies d'avances et accreditifs	1 143 365		1 143 365	1 381 955
	TOTAL III	290 491 281		290 491 281	238 489 143
	TOTAL GÉNÉRAL	4 324 597 563	1 938 469 769	2 386 127 794	2 407 883 461

BILAN PASSIF

(Montants en dhs)		31-déc-20	31-déc-19
FINANCEMENT PERMANENT	Fonds propres		
	Capital social ou personnel (1)	198 000 000	198 000 000
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé		
	dont versé		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	166 980 000	166 980 000
	Ecart de réévaluation		
	Reserve légale	19 800 000	19 800 000
	Autres réserves	37 687 000	37 687 000
	Report à nouveau (2)	139 220 756	117 917 051
FINANCEMENT PERMANENT	Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	Total net de l'exercice (2)	-58 831 087	21 303 705
	Total des capitaux propres (A)	502 856 669	561 687 756
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Dettes de financement (C)	840 000 000	917 124 346
	Emprunts obligataires	540 000 000	360 000 000
	Autres dettes de financement	300 000 000	557 124 346
	Provisions durables pour risques et charges (D)		
FINANCEMENT PERMANENT	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Ecart de conversion - Passif (E)		
	Augmentation de créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A + B + C + D + E)	1 342 856 669	1 478 812 102
	Dettes du passif circulant (F)	372 389 303	413 815 617
	Fournisseurs et comptes rattachés	171 128 446	194 543 252
	Clients créditeurs, avances et acomptes	12 622 617	14 340 162
	Personnel	3 670 386	3 967 534
PASSIF CIRCULANT	Organismes sociaux	14 256 216	14 484 218
	État	158 403 107	172 006 001
	Comptes d'associés	2 033 859	1 583 859
	Autres créanciers		
	Comptes de régularisation - passif	10 274 672	12 890 589
	Autres provisions pour risques et charges (G)	7 369 732	543 151
	Ecart de conversion Passif (éléments circulants) (H)	399 117	344 424
	TOTAL II (F + G + H)	380 158 152	414 703 192
	TRESORERIE PASSIF		
TRESORERIE	Crédits d'escompte	4 759 891	
	Crédits de trésorerie	447 228 819	395 134 954
	Banques de régularisation	211 124 264	219 233 213
	TOTAL III	663 112 974	514 368 167
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	2 386 127 794	2 407 883 461

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

(Montants en dhs)		Exercice du 1 janvier 2020 au 31 décembre 2020			
		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
NATURE		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		(1)	(2)	3= 1 + 2	
EXPLOITATION	I Produits d'exploitation				
	Ventes de marchandises (en l'état)	51 265 322		51 265 322	56 225 887
	Ventes de biens et services produits	1 367 820 140		1 367 820 140	1 582 978 583
	Chiffre d'affaires	1 419 085 463		1 419 085 463	1 639 204 470
	Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	930 681		930 681	1 027 004
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	76 554 344		76 554 344	-
	Subventions d'exploitation				-
	Autres produits d'exploitation				-
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	4 842 176		4 842 176	8 646 379
	TOTAL I	1 501 412 664		1 501 412 664	1 648 877 854
EXPLOITATION	II Charges d'exploitation				
	Achats revendus (2) de marchandises	56 798 413		56 798 413	71 910 878
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	444 281 014		444 281 014	546 469 473
	Autres charges externes	437 260 269	22 248	437 260 269	418 285 841
	Impôts et taxes	132 667 624		132 667 624	146 201 873
	Charges de personnel	202 952 990		202 952 990	216 050 877
	Autres charges d'exploitation	1 700 093		1 700 093	143
	Dotations d'exploitation	192 676 932		192 676 932	170 606 842
	TOTAL II	1 468 315 088	22 248	1 468 337 336	1 569 525 927
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			33 075 328	79 351 927
FINANCIER	III Produits financiers				
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	1 419 621		1 419 621	1 439 422
	Gains de change	1 866 684		1 866 684	1 224 781
	Intérêts et autres produits financiers	2 587 087		2 587 087	1 178 692
	Reprises financières : transferts de charges	543 151		543 151	695 470
	TOTAL III	6 416 542		6 416 542	4 538 365
	IV Charges financières				
	Charges d'intérêts	44 898 139		44 898 139	41 548 341
	Pertes de change	1 361 996		1 361 996	869 046
	Autres charges financières				3 671 841
	Dotations financières	6 571 009		6 571 009	8 022 951
FINANCIER	TOTAL IV	52 831 145		52 831 145	54 112 179
	RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)			-46 414 603	-49 573 814
	RÉSULTAT COURANT (III + VI)			-13 339 275	29 778 112
	PRODUITS NON COURANTS				
	Produits de cessions d'immobilisations	2 307 090		2 307 090	208 139
	Subvention d'équilibre				-
	Reprises sur subventions d'investissement				-
	Autres produits non courants	24 766 914		24 766 914	21 465 073
	Reprises non courantes : transferts de charges				-
	TOTAL VIII	27 074 004		27 074 004	21 673 212
NON COURANT	IX CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	1 996 115		1 996 115	500
	Subventions accordées				-
	Autres charges non courantes	56 222 349		56 222 349	17 733 628
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	7 098 723		7 098 723	-
	TOTAL IX	65 317 187		65 317 187	17 734 128
	RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)			-38 243 183	3 939 084
	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+ ou - X)			-51 582 458	33 717 196
	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS			7 248 629	12 413 491
	RÉSULTAT NET (XI - XII)			-58 831 087	21 303 705
NON COURANT	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			1 534 903 210	1 675 089 430
	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			1 593 734 297	1 653 785 725
	RÉSULTAT NET (total produits - total charges)			-58 831 087	21 303 705

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S G)

I TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T F R)		Exercice du 1 janvier 2020 au 31 décembre 2020	
(Montants en dhs)		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1 Ventes de marchandises (en l'état)	51 265 322	56 225 887
	2 - Achats de marchandises	56 798 413	71 910 878
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	-5 533 090	-15 684 991
	+ PRODUCTION DE L' EXERCICE : (3 + 4 + 5)	1 445 305 165	1 584 005 587
II	3 Ventes de biens et services produits	1 367 820 140	1 582 978 583
	4 Variation de stocks de produits	930 681	1 027 004
	5 Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	76 554 344	
	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	881 541 284	964 755 315
III	6 Achats consommés de matières et fournitures	444 281 014	546 469 473
	7 Autres charges externes	437 260 269	418 285 841
IV	= VALEUR AJOUTEE : (I + II + III)	558 230 791	603 565 281
	8 + Subventions d'exploitation		
V	9 - Impôts et taxes	132 667 624	146 201 873
	10 - Charges du personnel	202 952 990	216 050 877
	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E B E)	222 610 177	241 312 531
	= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I B E)		
	11 + Autres produits d'exploitation		
	12 - Autres charges d'exploitation	1 700 093	143
	13 + Reprises d'exploitation : transferts de charges	4 842 176	8 646 379
	14 - Dotations d'exploitation	192 676 932	170 606 842
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	33 075 328	79 351 927
VII	+ ou - RÉSULTAT FINANCIER	-46 414 603	-49 573 814
VIII	= RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	-13 339 275	29 778 112
IX	+ ou - RÉSULTAT NON COURANT	-38 243 183	3 939 084
	15 - Impôts sur les résultats	7 248 629	12 413 491
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-58 831 087	21 303 705
II CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT			
	Résultat de l'exercice		
1	* Bénéfice		21 303 705
	* Perte	-58 831 087	
2	+ Dotations d'exploitation (1)	181 663 441	168 932 871
3	+ Dotations financières (1)	6 300 000	7 479 800
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2) (3)		
8	- Produits de cession d'immobilisations	2 307 090	208 139
9	+ Valeurs nettes d'amortissement des imm. cédées	1 996 115	500
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	128 821 379	197 508 737
	10 - Distributions de bénéfices		
II	AUTOFINANCEMENT	128 821 379	197 508 737

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020



TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I Synthèse des masses du bilan					
(Montants en dhs)		Exercice du 1 janvier 2020 au 31 décembre 2020			
	MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)	
				Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent	1 342 856 669	1 478 812 102	135 955 433	
2	Moins actif immobilisé	1 381 321 626	1 317 595 457	63 726 169	
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	(A) -38 464 957	161 216 645	199 681 602	
4	Actif circulant	714 314 887	851 798 860		137 483 973
5	Moins passif circulant	380 158 152	414 703 192	34 545 040	
6	= Besoins de financement global (4-5)	(B) 334 156 736	437 095 669		102 938 933
7	= Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)	-372 621 693	-275 879 024		96 742 669

II Emplois et Ressources					
		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT	(A)		128 821 379		197 508 737
Capacité d'autofinancement			128 821 379		197 508 737
- Distribution de bénéfices					
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS	(B)		8 968 854		3 913 470
Cession d'immobilisations incorporelles			-		
Cession d'immobilisations corporelles			2 307 090		208 139
Cession d'immobilisations financières					3 705 332
Récupérations sur créances Immobilisées			6 661 765		
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	(C)		-		
Augmentations de capital, apports			-		
Subventions d'investissement			-		
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT	(D)		300 000 000		300 000 000
I. TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			437 790 234		501 422 207
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS	(E)	249 423 206		197 134 044	
Acquisition d'immobilisations incorporelles		2 408 428		1 554 465	
Acquisition d'immobilisations corporelles		197 790 395		189 398 140	
Acquisition d'immobilisations financières		49 224 383		6 181 439	
Augmentation des créances immobilisées					
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES	(F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT	(G)	377 124 346		172 875 654	
EMPLOIS EN NON VALEURS	(H)	10 924 283		23 622 847	
II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		637 471 836		393 632 545	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)			102 938 933	136 989 050	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE			96 742 669		29 199 388
TOTAL GÉNÉRAL		637 471 836	637 471 836	530 621 595	530 621 595

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020



RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc



37, Bd Abdelatif Ben Kaddour
20 000 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
Les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.
Quartier Industriel Bouskoura
Casablanca

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 502.856.668,88 contre un montant de MAD 58.831.087. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS S.A., en date du 11 mars 2021, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS S.A. au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

1. Provision pour dépréciation des créances clients

Risque identifié	Notre réponse
Au 31 décembre 2020, les créances clients dont la valeur brute s'élève à 322,6 millions de dirhams sont provisionnées à hauteur de 61,9 millions de dirhams. La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.	Nos travaux ont notamment consisté à : - Prendre connaissance des procédures d'identification des créances clients à déprécier et de détermination du montant des dépréciations à constater ; - Tester le fonctionnement des contrôles dans le cadre des procédures mises en œuvre pour déterminer le niveau des dépréciations des créances clients ;

Compte tenu du caractère significatif du poste au regard du bilan de la société, du jugement nécessaire à l'estimation des créances à déprécier, et de la conjoncture de crise actuelle, nous avons considéré que ce sujet constitue un point clé de l'audit.

- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour évaluer les dépréciations à constater ;
- Examiner la correcte évaluation des dépréciations à constater selon la méthode de provisionnement de la société.

2. Evaluation des titres de participation

Risque identifié
Au 31 décembre 2020, la valeur nette des titres de participation s'élève à 55,1 millions de dirhams. Les titres de participation sont enregistrés à leur prix d'acquisition diminués d'une provision pour dépréciation, le cas échéant. Les techniques retenues par la direction pour procéder à la valorisation nette de ces titres comportent une part significative de jugement quant au choix de la méthodologie et des hypothèses utilisées. En raison du montant significatif des titres de participation, et de l'importance du jugement de la Direction pour la détermination de la valeur d'inventaire, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé d'audit.

Notre réponse
Nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance du processus mis en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation ;
- Examiner les hypothèses et les prévisions de croissance retenues au regard de l'environnement économique en les comparant aux données disponibles pour l'industrie et aux tendances historiques récentes des participations ;
- Effectuer des tests de sensibilité sur la valeur d'inventaire.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 2 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
37, Bd Abdelatif Ben Kaddour
20 000 Casablanca
Tél : 05 22 54 60 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïcal MOKOUAR
Associé

ERNST & YOUNG
ERNST & YOUNG
37, Bd Abdelatif Ben Kaddour
20 000 Casablanca
Tél : 05 22 54 60 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Hicham DIOURI
Associé



LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS
Société anonyme au capital de 198.000.000,00 de dirhams
Siège social : Zone Industrielle de Bouskoura - 20180 - Casablanca
R. C. Casa. 2 215 - I.F. 02 220 308 - I.C.E. 000081601000031